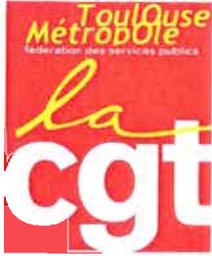


Toulouse le 4 Novembre 2019



Monsieur Jean Luc MOUDENC
Maire-Président,
Ville de Toulouse –Toulouse Métropole

Objet : Préavis de grève commun de 0 h à 24 h inclus pour les journées des 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Monsieur Le Maire-Président,

La féroce répression policière de la manifestation nationale des sapeurs-pompiers le 15 octobre et les menaces gouvernementales de sanction contre les cheminots faisant valoir leur légitime droit de retrait ont encore une fois confirmé que votre gouvernement refuse violemment toute forme de contestation de sa politique. Les relations sociales doivent de votre point de vue se résumer à commenter vos décisions unilatérales conduisant à de lourds reculs sociaux et démocratiques. L'agenda social Fonction publique en est une autre illustration.

La CGT, avec d'autres, demeure déterminée à combattre cette politique antisociale et autoritaire. Conscient de la nécessité de porter le combat au niveau nécessaire et de travailler à la concentration interprofessionnelle des processus d'action, le Comité national de notre Fédération réuni le 9 octobre a décidé d'engager avec les travailleuses et travailleurs de notre champ fédéral la mise en débat de la grève à compter du 5 décembre prochain.

Avec les personnels, nos organisations portent notamment les revendications suivantes, tant sur le plan national que local :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minima sociaux ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

Sur le plan local :

- L'application de ratios d'avancements de grades à 100 % pour l'ensemble des filières.
- L'harmonisation des conditions de travail et de rémunération des agents de la DMT de l'union.
- D'enlever les retenues de régime indemnitaire pour l'ensemble des agents en maladie ordinaire avec ou sans hospitalisation.
- Le pourvoi des postes vacants par la création de postes de fonctionnaires en conseil municipal et métropolitain.
- L'arrêt de la retenue sur salaire relative au jour de carence.
- La mise ne place de structures d'accueil des enfants dont les parents ont des horaires atypiques. Cela existe depuis longtemps dans le secteur hospitalier ainsi qu'au conseil régional, pour ne citer que ces exemples.
- Le rétablissement des budgets de fonctionnement des services, voire l'augmentation des budgets à hauteur des besoins de services publics et d'améliorations des conditions de travail des agents.
- Respecter le cadre légal des demandes de formations personnelles contrairement à ce que fait la collectivité qui réduit cela aux besoins de la collectivité.

La CGT se rend compte d'une forte dégradation de communication entre le syndicats et l'administration centrale depuis plus de deux ans. Sans sombrer dans la paranoïa, la CGT le constate.

C'est pour cela Monsieur Le Maire-Président, que nous vous demandons de recevoir une délégation CGT de la ville de Toulouse et Toulouse métropole afin d'aborder les revendications que nous portons localement.

Dans ce cadre, le Syndicat CGT de Toulouse Métropole et Ville de Toulouse dépose un préavis de grève de 0 h à 24, couvrant l'ensemble des agents de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse concernant les journées suivantes : 5 décembre 2019, 6 décembre 2019, 7 décembre 2019, 8 décembre 2019, 9 décembre 2019, 10 décembre 2019, 11 décembre 2019, 12 décembre 2019, 13 décembre 2019, 14 décembre 2019, 15 décembre 2019, 16 décembre 2019, 17 décembre 2019, 18 décembre 2019, 19 décembre 2019, 20 décembre 2019, 21 décembre 2019, 22 décembre 2019, 23 décembre 2019, 24 décembre 2019, 25 décembre 2019, 26 décembre 2019, 27 décembre 2019, 28 décembre 2019, 29 décembre 2019, 30 décembre 2019, 31 décembre 2019, 1^{er} janvier 2020, 2 janvier 2020, 3 janvier 2020, 4 janvier 2020, 5 janvier 2020,

Veuillez agréer Monsieur Le Maire-Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour les syndicats CGT Toulouse Métropole –Ville de Toulouse,

Les secrétaires généraux
Mathieu BARRIERE, Laurent GOTTI.

Copie à : M. DE LAGOUTINE
M. THOMAS
M. MANONCOURT
Mme MAZARS